

	<h2>Fiche signalétique</h2>	<p>24 heures – Numéros de téléphone en cas d'urgence Urgence médicale/ Empoisonner le Contrôle: Dans Les Etats-Unis: Appel 1-800-222-1222.</p> <p>Hors Etats-Unis: Appeler le centre antipoison.</p> <p>Urgence transport/Centre national de Réponse:</p> <p style="text-align: center;">1-800-535-5053 1-352-323-3500</p> <p>NOTE: Les numéros de téléphone en cas d'urgence doivent être utilisés uniquement lors de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident impliquant des produits chimiques.</p>
---	-----------------------------	---

IMPORTANT: Lire attentivement cette fiche signalétique avant de manipuler ou de disposer de ce produit. Remettre ces informations aux employés, clients et utilisateurs de ce produit. Ce produit est régi sous la gouverne de l'OSHA, Communication de renseignements à l'égard de matières dangereuses, et ce document a été préparé pour répondre aux exigences de ces standards. Les significations pour toutes les abréviations utilisées dans cette fiche signalétique sont décrites à la Section 16.

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

This Safety Data Sheet is available in American Spanish upon request.
 Los Datos de Seguridad pueden obtenerse en Espanol si lo requiere.

Nom:	Silicone Plus Premium Kitchen & Bath Sealant White	Date de Révision:	7/31/2015
Product UPC Number:	070798733763, 070798732766	Supercedes Date:	New SDS
Product Use/Class:	calfeutrants	SDS No:	00073376606
Manufactured For	DAP Canada 475 Finchdene Square Unit 5 Scarborough, Ontario M1X 1B7 888-327-8477 (Affaires de ne pas urgence)		
Preparer:	Service des affaires réglementaires		

2. Identification des dangers

EN CAS D'URGENCE: Une concentration élevée de vapeurs peut irriter les yeux et le système respiratoire.

Classification SGH

Allergène cutané, catégorie 1, Irritation oculaire, catégorie 2, STOT, exposition répétée, catégorie 2

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Avertissement

MENTIONS DE DANGER SGH

Allergène cutané, catégorie 1

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

Irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT, exposition répétée, catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité de prudence**SGH**

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Information sur les composants

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Poids %</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Silice amorphe	7631-86-9	2.5-10	GHS03-GHS07	H270-332
Ketoxime Silane	22984-54-9	2.5-10	GHS03-GHS07- GHS08	H270-317-319-373
Dioxyde de titane	13463-67-7	0.1-1.0	Pas d'information	Pas d'information
Ketoxime d'Ethyle de méthyle	96-29-7	0.1-1.0	GHS03-GHS05- GHS06-GHS08	H270-317-318-331-351

Le texte des états de danger du SGH ci-dessus (le cas échéant) est donnée dans la section «Autres renseignements».

4. Premiers secours

En cas d'exposition par inhalation: Ce produit ne devrait pas présenter de danger d'inhalation dans des conditions ambiantes. Si la respiration est difficile, quitter la zone et aller à l'air frais. Si le malaise persiste, obtenir de l'aide médicale immédiatement.

En cas de contact avec la peau: Laver la peau avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, obtenir se soins médicaux.

En cas de contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que l'irritation disparaisse. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS FAIRE VOMIR. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Aucune connue.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Porter un respirateur autonome à pression d'air (approuvé NIOSH ou équivalent) et un équipement de protection personnel complet. Utiliser une lance-brouillard afin de refroidir les contenants exposés.

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Sécher Chimique, Arroser le Brouillard

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour la protection de l'environnement: Pas d'information

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: Contenir et enlever le produit déversé à l'aide d'un matériau inerte et absorbant. Disposer du matériau absorbant contaminé et des restes de produit non utilisé en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant. Portez l'équipement de protection personnelle qui s'impose. En cas d'écoulement, absorber le produit avec un matériau inerte et disposer selon les lois applicables.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS! NE PAS AVALER. Évitez de respirer les vapeurs et ne laissez pas le produit venir en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement si la ventilation est adéquate. Laver

vigoureusement après la manipulation. Enlever les lentilles de contact avant d'utiliser. Pas les lentilles de contact de poignée jusqu'à ce que tout enduit d'étanchéité a été nettoyé des bouts du doigt, les clous et les cuticules. L'enduit d'étanchéité résiduel peut transférer pour contacter des lentilles et cause l'irritation d'oeil sévère.

Stockage: Éviter la chaleur excessive ou le froid excessif. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120° F (48,8° C). Entreposer loin des produits caustiques et des agents oxydants.

8. Contrôle de l'exposition – Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV-TWA</u>	<u>ACGIH-TLV STEL</u>	<u>OSHA PEL-TWA</u>	<u>OSHA PEL-CEILING</u>
Silice amorphe	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Ketoxime Silane	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Dioxyde de titane	10 mg/m3 TWA	N.E.	15 mg/m3 TWA total dust	N.E.
Ketoxime d'Ethyle de méthyle	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Conseils supplémentaires: MEL = Maximum Exposure Limit OES = Occupational Exposure Standard SUP = Recommandation du fournisseur Sk = sensibilisateur de la peau NE = Non établi

Protection individuelle



Équipement de protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.



Protection de la peau: Portez des gants en nitrile ou en néoprène.



Protection des yeux: Lunettes étanches ou lunettes de sécurité avec boucliers latéraux.



L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: inutile dans les conditions normales d'utilisation.



PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Blanc	Etat Physique:	Pâte
Odeur :	Insignifiant	Seuil de l'odeur:	Pas Etabli.
Densité, g/cm3:	1.04 - 1.04	pH:	Pas Etabli.
Point de congélation, ° C:	Pas Etabli.	Viscosity (mPa.s):	Pas Etabli.
Solubilité dans l'eau:	Pas Etabli.	Partition Coeff., n-octanol/water:	Pas Etabli.
Température de décomposition:	Pas Etabli.	Limites d'explosion, %:	N.I. - N.I.
Plage du point d'ébullition:	N.I. - N.I.	Température d'auto-inflammation	Pas Etabli.
Minimum Flash Point, °C:	100	Pression de vapeur, en mmHg:	Pas d'information
Taux d'évaporation:	Plus lent Que Acétate de n-Butyl	Flash Method:	Seta A Fermé la Tasse
Densité de vapeur:	Plus lourd Qu'Aérer	Inflammabilité:	Pas d'information
Inflammabilité:	Ne supporte pas la combustion		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

(Si le produit est un aérosol, le point d'éclair déclaré ci-dessus est celle de l'agent propulseur.)

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Ce produit est considéré comme stable dans des conditions normales et des conditions prévues pour le stockage et la manutention.

Conditions à éviter: Agents oxydants. Chaleur excessive ou froid excessif.

INCOMPATIBILITÉ: Maintenir éloigné des agents oxydants forts. Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

Produits de décomposition dangereux: Produits de décomposition habituels : oxydes de carbone (COx) et oxydes d'azote (NOx).

11. Informations toxicologiques

Inhalation: Pendant l'application et le remède, ce produit relâche du méthanol. L'inhalation de ce produit peut provoquer l'irritation des voies respiratoires (nez, bouche, muqueuses). Peut causer une réaction respiratoire allergène.

Contact avec la peau: Le contact direct avec la peau peut provoquer une irritation. Peut causer une réaction allergène de la peau.

Contact avec les yeux: Peut causer une légère irritation des yeux.

Ingestion: Une dose unique administrée oralement présente une très faible toxicité. La quantité ingérée lors d'incident ou durant la manipulation industrielle ne devrait pas causer de lésion, toutefois, l'ingestion d'une grande quantité pourrait causer des lésions. L'ingestion d'une grande quantité peut causer des nausées, des dérangements gastrointestinaux et de la douleur. Peut causer des lésions au foie et aux reins de même qu'une diminution de la capacité du système nerveux. L'ingestion peut causer une obstruction du système gastrointestinal lorsque le matériau se durci.

Cancérogénicité: Pas d'information

RISQUE DE SANTE CHRONIQUE: Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation des yeux et de la peau. Le contact prolongé ou répétée avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes susceptibles.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Oeil le Contact, Inhalation, Peau le Contact

Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 par voie orale</u>	<u>LD50 par voie cutanée</u>	<u>Vapeur CL50</u>
7631-86-9	Silice amorphe	>3300 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rabbit	>20 mg/L
22984-54-9	Ketoxime Silane	>2520 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rat	>50 mg/L Rat
13463-67-7	Dioxyde de titane	>10000 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rabbit	>20 mg/L
96-29-7	Ketoxime d'Ethyle de méthyle	2326 mg/kg Rat	2702 mg/kg Rabbit	>4.83 mg/L Rat

N.I. = Aucune information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

13. Considérations relatives à l'élimination

Informations sur l'évacuation: Ce produit ne rencontre pas la définition d'un déchet dangereux selon U.S. EPA Règlement sur la gestion des déchets dangereux, 40 CFR Article 261. Disposez de ce produit en vous conformant à toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales. Les lois et restrictions provinciales et municipales sont complexes et peuvent différer des lois fédérales. La responsabilité de la disposition appropriée des déchets appartient au propriétaire des déchets. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

14. Informations relatives aux transports

Précautions de transport spéciaux: Pas d'information

DOT Numéro UN/NA:	Pas Applicable
approprié Nom d'expédition:	Pas Régulé.
Nom technique:	Pas Applicable
Catégorie de risque:	Pas Applicable
Sous-classe de danger:	Pas Applicable
Groupe d'emballage:	Pas Applicable

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été revu en conformité avec les «Catégories de dangers» établies par l'Agence de protection de l'environnement et promulguées aux Sections 311 et 312 du Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 (SARA Titre III). Selon les définitions applicables, il est considéré répondre aux catégories suivantes:

Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes assujetties aux normes de déclaration de la Section 313, du Titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et du 40 CFR partie 372:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Tous ingrédients dans ce produit sont ou sur la liste d'inventaire de TSCA, ou autrement exempter.

Ce produit contient les substances chimiques suivantes à déclarer selon les normes TSCA 12(B) si exporté à l'extérieur des États -Unis:

Absence d'éléments TSCA 12(b) dans ce produit.

CALIFORNIA PROPOSITION 65 CARCINOGENS AND REPRODUCTIVE TOXINS

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE: Avertissement: Ce produit contient des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme étant associés au cancer, aux malformations congénitales et à des problèmes de reproduction.

Règlements internationaux : Comme suit -

SIMDUT canadien:

Cette FTSS a été préparée conformément aux règlements sur les produits contrôlés sauf pour l'utilisation du titre 16.

Code SIMDUT Bien de consommation

16. Autres informations

Date de Révision: 7/31/2015 **Remplace:** Nouvelle feuille de données de

MOTIF DE LA RÉVISION: Conversion du norme de communication des dangers/GHS

Fiche de données de sécurité créé(e) par: Service des affaires réglementaires

Evaluations HMIS:

Santé:	2*	Inflammabilité:	1	Réactivité:	0	Protection individuelle:	X
---------------	----	------------------------	---	--------------------	---	---------------------------------	---

COV exempt d'eau et de solvant, g/L:31.0

COV du matériau, g/L:31

COV tel que défini par la réglementation des produits de consommation de la Californie, wt/wt%:3.0

Texte pour les mentions de danger SGH indiquées dans la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

H270	Peut provoquer ou aggraver un incendie ; comburant.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer. Classé cancérigène de catégorie 2 sur la base de résultats limités d'études réalisées sur l'homme et/ou l'animal. Pour les mélanges dont les concentrations d'ingrédients suspectés d'être cancérigènes sont comprises entre 0,1% et 1,0%, l'étiquetage sur la FDS sera facultatif en fonction des autorités. Si un cancérigène de catégorie 2 est présent à une concentration supérieure ou égale à 1%, l'étiquetage sur la FDS est exigée. Les voies d'exposition dépendent de la forme de l'ingrédient.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Icones pour pictogrammes SGH représentées à la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

GHS03	
GHS05	
GHS06	
GHS07	
GHS08	

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

nous croit que les données et renseignements stipulés dans cette fiche signalétique sont précis à la date de rédaction de cette fiche. Ces données sont offertes en toute bonne foi et représente des valeurs standard sans toutefois être des spécifications du produit. AUCUNE GARANTIE SUR LA QUALITÉ MARCHANDE, GARANTIE D'APTITUDE POUR AUCUN TYPE D'EMPLOI PARTICULIER OU TOUTE AUTRE FORME DE GARANTIE N'EST EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT OFFERTE EN REGARD DES INFORMATIONS FOURNIES DANS CETTE FICHE OU DES INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT. Cette fiche est produite uniquement à titre de guide pour les personnes formées à cet effet afin qu'elles puissent appliquer les procédures appropriées de maintenance auxquelles le produit réfère. Toutefois, c'est la responsabilité de chaque utilisateur de revoir les recommandations selon le contexte spécifique de l'utilisation prévue et de déterminer si ces procédures sont appropriées.